

Exercice 34 : séjour de vacances et fractions

Pour transporter un groupe de voyageur, l'organisateur

d'un séjour de vacance dispose de cinq autocars.

La répartition des voyageurs s'effectue de la façon suivante :

Un cinquième des voyageurs monte dans le premier autocar ;

Le quart des personnes restante monte dans le deuxième autocar ;

Le tiers des autres personnes monte dans le troisième autocar ;

La moitié des dernières personnes monte dans le quatrième autocar.

Les derniers touristes montent dans le cinquième autocar.

Les voyageurs ont ils été équitablement repartis entre les cinq autocars ?

Justifier la réponse.

